

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 janvier 2019**

L'an deux mil dix neuf, le 15 janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur JOUANIN André, Maire.

PRESENTS: JOUANIN A, GIRAULT E, PRINCE S, FREBAULT B, FROMENTEAU C, PATKA D.

ABSENTS EXCUSES: CHAMBELLON-MARTEN J, LAURENT J, LE GREZAUSE A  
LAURENT

Secrétaire de séance : GIRAULT Edith

Compte rendu affiché : le

Le compte rendu de la réunion du précédent conseil est lu et approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal, Monsieur JOUANIN André présente l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour

**COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

En raison de l'adhésion de la commune d'Allouis à la Communauté de communes des Terres du Haut Berry, la composition du conseil communautaire est modifiée en les termes définis soit 47 délégués. Le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité des membres la nouvelle composition.

**SUBVENTION VOYAGES PEDAGOGIQUES**

Le collège Béthune Sully d'Henrichemont organise trois voyages pour les élèves :

- En Allemagne pour 390€, aucun élève d'Achères concerné.
- En Angleterre : 420€, un élève d'Achères concerné.
- En Provence romaine : 260€, quatre élèves d'Achères concernés.

Le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention d'un montant de 50€ par enfant.

**SUBVENTION ASSOCIATION DES SCLÉROSES EN PLAQUES.**

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de ne pas accorder de subvention à cette association.

**BILAN LOCAL DES NAP**

La commune doit recourir à la SOCOTEC afin de valider l'attestation de conformité concernant ce local. Le devis s'élève à un montant de 504€.

**MISE EN PLACE DU PLUI**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la mise en place d'un PLUI est entrée en vigueur pour l'ensemble des communes de la communauté. Plusieurs étapes ont été définies :

- Écoute du territoire
- Diagnostic stratégique pour la commune
- État initial de l'environnement
- Projet d'aménagement et de développement durable, PADD
- Outils réglementaires : définition des zones complémentaires
- Évaluation environnementale
- Arrêté du PLUI. Mai 2022

Création d'une commission communale PLUI : André JOUANIN, Josette CHAMBELLON MARTEN, Edith GIRAULT, Stéphane PRINCE,

Suppléants PATKA Dominique, Cédric FROMENTEAU ainsi que deux membres extérieurs.

## **PREVISION DE TRAVAUX EN INVESTISSEMENT EN 2019**

Le Conseil municipal envisage les travaux suivants :

- Mise en conformité de l'éclairage public
- Mise en accessibilité à la mairie et à la salle des fêtes
- Informatique à la mairie et à l'école
- Isolation par le plafond dans la mairie et l'ancienne mairie
- Abaissement du plafond et isolation de la petite salle de la salle des fêtes
- Finalisation des panneaux de rues

## **QUESTIONS DIVERSES**

Affiner l'organisation de la cérémonie des vœux du vendredi 25 janvier 2019.

Copie certifiée conforme  
Achères, le  
Le Maire, JOUANIN André